

Compte rendu FSU du CHSCTD du 18/2/2021

Étaient présents : 4 FSU, 2 CFDT, 2 UNSA et les représentants de l'administration (Secrétaire Générale, Conseillers de Prévention Départemental et Académique, Inspectrice Santé et Sécurité au Travail, IEN pré-élémentaire).

La séance débute par les déclarations liminaires des organisations syndicales.

Points abordés :

1) Élection du secrétaire du CHSCTD

Après vote, notre fédération FSU obtient les postes de secrétaire et secrétaire adjoint du CHSCTD.

2) Approbation du procès-verbal du CHSCTD du 5/1/2021

Il sera disponible prochainement sur « Partage » de l'académie Nancy-Metz.

3) Validation du compte rendu de la visite du collège Guy Dolmaire de Mirecourt

Le compte rendu est approuvé.

4) Point sur les divers registres santé et sécurité

Depuis la rentrée scolaire :

- 4 déclarations ont été saisies sur le registre des dangers graves et imminents (2 au niveau collège et 2 relevant du lycée)
- 49 déclarations saisies sur le RSST sur les thématiques de l'amiante, les conflits avec les parents, la COVID, les difficultés d'accueil d'élèves en situation de handicap, les élèves difficiles.

Concernant le 1^{er} degré, chaque déclaration a obtenu une réponse de l'administration.

L'Inspectrice de Santé et Sécurité au Travail fait remarquer qu'au niveau académique, beaucoup de déclarations étaient liées au masque DIM.

5) Planning des visites

La FSU approuve la thématique retenue des RASED et est favorable à la tenue d'un groupe de travail.

La FSU propose une visite au collège de Charmes à la suite de remontées de la FCPE en CDEN mais aussi celles de collègues qui évoquent de nombreuses difficultés (pbs de discipline, de communication, de climat scolaire dégradé, de mauvaise gestion administrative) impactant négativement les efforts payants des directions précédentes. Le conseiller de prévention dit qu'il faudrait des remontées de collègues via les registres disponibles sur Partage pour envisager une visite et aussi que le CHSCT n'est pas formé à « éteindre le feu » dans ce genre de situation.

6) Point d'étape sur le transfert des personnels SDJES (Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports)

La FSU souhaite avoir un point sur l'installation et les modalités de fonctionnement de ces services au sein de la DSDEN.

Réponse de l'administration : Le déménagement sera finalisé avant la fin du mois de mars. La DSDEN essaie de les accompagner au mieux dans les procédures administratives et tente de répondre le plus favorablement à leurs demandes.

7) Contexte sanitaire (évolution de la situation sanitaire, point sur les masques, stratégie des campagnes de tests antigéniques)

La stratégie de tests se poursuivra au-delà des vacances dans les établissements scolaires.

L'administration n'a pas d'information pour le moment concernant les tests sur les personnels.

Aucune information également sur le maintien de contractuels embauchés en remplacement de personnes vulnérables.

8) Questions diverses

- Qu'en est-il des mesures de qualité de l'air en Maternelle ?

Il n'y a aucune obligation de faire des mesures.

- Est-il envisageable de réaliser des formations sur la thématique du stress ?

Cela pourrait éventuellement être envisagé au niveau du réseau PAS de la MGEN.

Des formations ciblées « Gestion de crise » sont actuellement proposées au niveau du plan de formation départemental.

- La FSU fait part de son étonnement des risques que l'administration peut faire prendre à ses personnels remplaçants notamment en cas de conditions climatiques très difficiles (risques routiers) en les envoyant parfois à presque deux heures de leur école de rattachement.

L'administration en prend acte.

- La FSU souhaite porter l'attention sur le cas d'écoles (Golbey) dont les relations sont très compliquées entre la municipalité et les personnels et qui engendrent de réelles difficultés (arrêt, charge mentale excessive...) depuis plusieurs années déjà. Actuellement deux directrices sont en arrêt et les équipes en place évoquent des difficultés directement liées au lien mairie-école et ressentent une pression.

L'administration fera remonter cette difficulté à l'IEN concerné.